



le deux du mois de decembre de l'an mil sept
 cent soixante quinze est né , et le meme jour fut
 baptisé par moy curé soussigné jean francois pomart
 fils legitime de jean francois (manouvrier en cette
 paroisse) et de marie jusephe baillij , le parrain a été
 jean francois hebant jeune homme a marier dans
 cette paroisse , et la maraine jeanne francoise
 waterlot jeune fille aussi a marier de cette paroisse
 qui ont signés cet avec moy le jour , mois, et an que
 dessus de leurs marques ordinaires ayant declarés ne
 scavoir ecrire de ce interpellés

marque + de jean francois hebant
 marque + de jeanne francoise Waterlot

A.f.b. Kindt curé
 de vvizernes